

DECRET N° D/96/183/PRG/SGG

**Portant Nomination des Membres
du Cabinet du Ministère de l'Emploi
et de la Fonction Publique.**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- Vu la Loi Fondamentale, notamment en son article 39,
- Vu le Décret n° D/96/098/PRG/SGG du 09 Juillet, portant nomination du Premier Ministre
- Vu le Décret n° D/96/099/PRG/SGG du 10 Juillet portant nomination des Membres du Gouvernement.

DECRETE

Article 1er

Monsieur Ibrahima CAMARA, Magistrat, précédemment Secrétaire Général de l'ex-Ministère du Travail, des Affaires Sociales et de l'Emploi, est nommé Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique.

Article 2

Monsieur Abdourahimi BAH, Magistrat, précédemment Chef de Cabinet de l'ex-Ministère de la Réforme Administrative et de la Fonction Publique, est nommé Chef de Cabinet du Ministère de l'Emploi et de la Fonction Publique.

Le Présent Décret qui prend effet pour compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

CONAKRY, le 12 NOVEMBRE 1996

A handwritten signature in dark ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le Général LANSANA CONTE